Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200455-20260314-DCM2026_07COHI-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Cohiniac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le samedi 14 mars 2026 à 10h00, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEDER, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmis le 2 mars 2026.

Etaient présents : M. Jean-Paul HEDER, Mme Valérie MAHE, Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL, M. Jean-Paul ALLAIN, Mme Isabelle LISCORNET, M. Jean-Jacques ALLAIN

Absents excusés: M. Loïc LE BEUAN (pouvoir à Mme LABICHE-MICHEL), Mme Nathalie LECOQ (pouvoir à M. Jean-Paul HEDER)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL

DCM 2026_07COHI – Approbation du Compte Financier Unique 2025

Monsieur le Maire présente les chiffres en dépenses et recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

En section d'Investissement, les dépenses s'élèvent à 147 312.80 €, et les recettes à 215 582.51 €, soit un excédent de 68 269.71 €.
En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 248 917.81€ et les recettes à 331 169.97 €, soit un excédent de 82 252.16 €.

Hors la présence du Maire, le conseil municipal, par 5 voix pour, adopte le compte financier unique pour l'année 2025.

Fait et délibéré à Cohiniac,
les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Jean-Paul HEDER

